

MEXIQUE – L'Alena menace la sécurité alimentaire

Par Christophe NOISETTE

Publié le 31/12/2007, modifié le 27/02/2025

Le 1er janvier 2008, le chapitre agricole de l'Accord de libre échange nord américain (ALENA, signé dès 1994) est entré en vigueur au Mexique. Avant même la signature de ce volet, de nombreuses associations et syndicats dénonçaient cet accord qui, selon eux, a entraîné une paupérisation du pays et une dépendance alimentaire accrue. Le Mexique, qui importait 156 000 tonnes de maïs des Etats-Unis en 1993, va en importer cette année 10,8 millions de tonnes. Ainsi, plus de 22% des grains de maïs consommés au Mexique sont importés. Or, du fait de l'utilisation du maïs aux Etats-Unis pour produire de l'éthanol, le prix du maïs à l'importation a considérablement augmenté, obligeant le gouvernement mexicain à définir un prix plafond. Par ailleurs, l'entrée massive de maïs GM avec les importations fait craindre aux associations et syndicats des répercussions négatives, tant au niveau social (perte de revenu) qu'environnemental (par augmentation des contaminations).

Parmi les nombreuses actions de protestation menées, une coalition de 20 communautés indigènes de Raramuri et de Tepehuan a décidé de résister : les communautés demandent que tous les maïs qui entrent sur le territoire de Sierra Tarahumara aient un certificat d'origine [1]. Certains producteurs demandent toutefois la levée du moratoire sur la culture du maïs GM, espérant qu'il aura un meilleur rendement et qu'ainsi ils pourront faire face à la disparition des tarifs douaniers sur le maïs.

[1] <http://www.gmwatch.org/archive2.asp...>